

SOLIHA HAUTE GARONNE

Association loi 1901

Immeuble Le Dorval
1, Place Pierre Mendès France
31400 TOULOUSE

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE N° W313007040

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020



Audit et commissariat aux comptes

SOLIHA HAUTE GARONNE
Association loi 1901

Immeuble Le Dorval
1, Place Pierre Mendès France
31400 TOULOUSE

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE N° W313007040

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée générale de l' Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SOLIHA HAUTE GARONNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos appréciations ont porté sur les points suivants :

- > Les principes de comptabilisation de la réévaluation des biens inscrits à l'actif ;
- > Les principes de ventilation des fonds dédiés, des produits à recevoir et des produits constatés d'avance ;
- > Les variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement, tels qu'ils sont exposés au paragraphe "IV-Autres informations - Tableau de suivi des fonds dédiés" de l'annexe ;
- > Les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des créances telles qu'exposées dans le paragraphe "II-Notes relatives aux postes de bilan - Créances" de l'annexe ;
- > La régularité et la pertinence des informations portées dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE, le 04 juin 2021

Pour @ec Audit,
Denis LESPRIOT, Commissaire aux comptes

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2020

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	BRUT	Amort. Prov.	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	96 500	87 513	8 987	31 878
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	96 500	87 513	8 987	31 878
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	25 154		25 154	25 154
Constructions	10 137 016	2 689 878	7 447 138	8 020 464
Installations techniques, matériel et outillage	4 958	4 615	343	483
Autres immobilisations corporelles	544 486	377 020	167 466	208 767
Immobilisations en cours	1 114 817		1 114 817	601 759
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	11 826 431	3 071 513	8 754 918	8 856 627
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	39 070		39 070	39 833
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	84 156		84 156	85 586
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	123 226	0	123 226	125 418
ACTIF IMMOBILISE	12 046 157	3 159 026	8 887 131	9 013 923
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
Encours de production de biens & svces				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	0	0	0	0
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes	0			0
Créances et comptes rattachés	1 567 634	405 128	1 162 506	900 820
Autres créances	396 764	0	396 764	90 754
TOTAL créances :	1 964 398	405 128	1 559 270	991 575
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	220 052	0	220 052	228 995
Disponibilités	2 509 134		2 509 134	2153644
Charges constatées d'avance	19 006		19 006	11 619
TOTAL disponibilités et divers :	2 748 193	0	2 748 193	2 394 257
ACTIF CIRCULANT	4 712 591	405 128	4 307 463	3 385 832
Charges à répartir				
Primes de remboursement				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	16 758 748	3 564 154	13 194 594	12 399 755
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE		
Fonds associatifs sans droit de reprise	33 570	33 570
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	1 709 702	2 663 278
Résultat de l'exercice	211 955	-953 576
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 079 432	1 173 742
Provisions règlementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	3 034 659	2 917 013
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources	2 934	110 019
FONDS DEDIES	2 934	0
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	314 070	302 416
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	314 070	302 416
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 110 013	2 835 655
Emprunts et dettes financières diverses	5 238 455	4 957 712
TOTAL dettes financières :	8 348 468	7 793 366
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 935	355 643
Dettes fiscales et sociales	600 868	582 669
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	493 498	273 004
TOTAL dettes diverses :	1 389 301	1 211 315
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	105 162	65 625
DETTES	9 842 931	9 070 307
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 194 594	12 289 736
ENGAGEMENTS DONNES		
(1) Dont dettes à plus d'un an	8 081 625	7 540 531
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		

Compte de résultat (Première Partie)

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	4 334 113	4 207 360
Revenus d'activités :	4 334 113	4 207 360
Production stockée		
Production immobilisée	40 188	16 089
Subvention d'exploitation	1 153 782	1 258 060
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	340 511	418 871
Autres produits	1 126	1 197
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 869 720	5 901 577
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approv.	476 673	538 127
Variation de stocks (mat. premières et approv.)		
Autres achats et charges externes*	2 145 553	2 183 439
TOTAL charges externes :	2 622 226	2 721 565
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	291 638	315 356
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	1 858 791	1 893 572
Charges sociales	782 730	868 929
TOTAL charges de personnel :	2 641 521	2 762 500
Subventions accordées par l'association		
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	430 628	392 304
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	171 581	125 123
Dotations aux provisions pour risques et charges	46 371	76 803
TOTAL dotations d'exploitation :	648 581	594 230
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	67 273	341 014
CHARGES D'EXPLOITATION	6 271 239	6 734 666
RESULTAT D'EXPLOITATION	-401 519	-833 090

Compte de résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/20 au 31/12/20

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION	-401 519	-833 090
Excédent attribué ou déficit transféré Déficit supporté ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Prod. d'autres val. mob. et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	106	1 698
Reprises sur provisions et transfert de charges	4 858	
Différences positives de changes		
Produits nets sur cession de val. mob. de placement	7 424	0
	12 388	1 698
CHARGES FINANCIERES		
Dotations fin. aux amortissements et provisions	3 311	1 547
Intérêts et charges assimilées	124 744	131 601
Différences négatives de change		
Charges nettes / ces. de val. mob. de placement		
	128 055	133 148
RESULTAT FINANCIER	-115 667	-131 450
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-517 186	-964 540
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	119 468	6 563
Produits exceptionnels sur opérations de capital	766 810	53 006
Reprises sur provisions et transfert de charges		
	886 278	59 569
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 133	14 494
Charges exceptionnelles sur opérations de capital	112 834	0
Dotations exceptionnelles sur amort. et provisions	114 255	
	264 222	14 494
RESULTAT EXCEPTIONNEL	622 055	45 074
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	110 019,00	75 908,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 934	110 019
TOTAL DES PRODUITS	6 878 405	6 038 751
TOTAL DES CHARGES	6 666 450	6 992 328
EXCEDENT OU DEFICIT	211 955	-953 576

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition de biens et services		
Personnel bénévole		

PREAMBULE - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a pour objet :

- De créer une offre nouvelle de logements destinée aux personnes modestes ou défavorisées,
- D'assurer l'accès durable au logement ou relogement de personnes défavorisées, sans abri, mal logées ou en difficulté,
- De permettre l'accompagnement social lié au logement, la médiation liée à l'habitat et l'action socio-éducative en vue de l'insertion par le logement,
- De promouvoir et de participer à toute action tendant à une revitalisation des quartiers existants ou ayant pour but l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.

L'exercice social clos le 31 décembre 2020 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 13 194 594 €. Le résultat net comptable est bénéficiaire de 211 955 €.

Les informations ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés le 3 Juin 2021 par le Conseil d'Administration.

EVENEMENT SIGNIFICATIFS

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi 2020-290 du 23 Mars 2020 constitue un événement important survenu sur l'exercice 2020. Elle a réduit fortement notre activité sur 2020 et nous a obligé à nous réorganiser en conséquence (télé travail, recours aux mesures de chômage partiel...).

La crise sanitaire perdue et nous avons connu un troisième confinement au printemps 2021 qui a perturbé notre activité. L'état d'urgence a été prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2021 et cette crise sanitaire et encore susceptible d'avoir des impacts sur l'activité ou le fonctionnement de la structure.

A la date d'arrêtés des comptes, nous ne pouvons évaluer de manière précise l'impact que cette crise aura sur les perspectives d'avenir. En tout état de cause, la poursuite de l'exploitation de l'Association n'est pas remise en cause.

I- PRINCIPES COMPTABLES – METHODES D'EVALUATION – COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation qui remplace le règlement CRC n°1999-01 abrogé à compter du 1^{er} janvier 2020.

Ainsi les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels ont été modifiées par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

II- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Actif immobilisé

La variation des immobilisations s'élève à 20 213 €.

Le montant des immobilisations en cours est de 1 114 817 €.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 430 628 €.

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique. Il est fait application des règlements n° 2018-06 de l'ANC relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Immobilisations incorporelles : Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur une durée de deux ans.

Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilité suivantes :

- Concessions, droits	1 an
- Terrains nus	non amortissable
- Constructions	40 ans, 25 ans, 10 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel outillage	5 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel informatique	2 ans
- Mobilier	10 ans

Immobilisations financières : Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation patrimoniale et d'une évaluation fondée sur la rentabilité (capacité bénéficiaire passée et perspectives d'avenir). Il est tenu compte

des critères de valorisation d'origine et actuels et, le cas échéant, des perspectives de réalisation. Les mouvements sur les VMP sont comptabilisés suivant la méthode FIFO.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les règles de provisions et de pertes liées au contentieux locatif (cf CA du 10 Janvier 2006):

- Les sommes dues par les occupants de logements propriété SOLIHA ou sous-loués par SOLIHA au titre des loyers ou redevances d'hébergement datant de plus de 6 mois et inférieur à 2 ans au 31 décembre de chaque exercice sont inscrites en provision pour risques d'impayés en totalité.
- Les sommes dues au titre des loyers et redevances d'hébergement, supérieur à 2 ans au 31 décembre de chaque exercice sont inscrites en perte en totalité pour la somme correspondant à l'exercice N-2.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont portées en comptabilité pour leur coût d'acquisition et sont dépréciées à la clôture de l'exercice lorsque la valeur probable de négociation est inférieure à leur coût d'acquisition.

Provisions pour risques et charges

La provision pour indemnité de départ en retraite est comptabilisée à hauteur de 105 858 € : l'âge de départ à la retraite retenue est de 62 ans, et le taux retenue de 0,11 regroupe à la fois le taux d'actualisation et le taux de turn over.

La provision pour gros entretien, calculée en fonction des travaux réalisés en 2020 est estimée pour 2021, à hauteur de 208 212 €.

Provisions pour dépréciation

La provision sur créances douteuses s'élève à 405 128 € à la clôture de l'exercice.

La reprise sur provision pour créances douteuses est de 106 493 €.

Une reprise sur provision pour dépréciation des VMP a été reprise pour 4857 €.

Echéances des créances et des dettes

Le montant des charges constatées d'avance est de 19 006 €.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 105 162 € (convention BPI, Transition, Fami et Fnavdl).

Variation des « fonds associatifs »

Les fonds associatifs augmentent de 117 646 €.

Subventions d'investissements reçues de l'Etat

Subventions d'investissements reçues de l'Etat	Montant au début de l'exercice	Reprise au cours de l'exercice	Montants reçus dans l'exercice	Solde à réintégrer en fin d'exercice
Acquisitions de logements	1 173 742	116 810	22 500	1 079 432
Divers				
TOTAL	1 173 742	116 810	22 500	1 079 432

Tableau de variation des capitaux propres

	Clôture au 31/12/2019	Affectation du résultat	Mouvements de l'exercice	Clôture au 31/12/2020
Fonds social	136 819			136 819
Variation fonds social	-103 249			-103 249
Fonds associatifs	33 570			33 570
Report à nouveau	2 663 279	-953 576		1 709 702
Résultat de l'exercice	-953 576	953 576	211 955	211 955
TOTAL	1 743 273	0	211 955	1 955 227

III- NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**Analyse des revenus d'activités**

Ventilation par activité	2020	2019
Gestion immobilière	3 153 979	2 661 965
Gestion sociale	308 105	615 721
Conseil habitat animation	544 278	472 738
Accompagnement social	224 726	353 056
Ressortissants Européens	77 285	77 285
Services généraux	25 740	22 594
TOTAL	4 334 113	4 207 360

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 535 607 €, dont 1 153 782 € de subventions d'exploitation, et 340 511 € au titre des reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges et production immobilisée.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées à hauteur de 6 271 239 €.

Charges et produits financiers

Le montant des produits financiers est de 12 388 €.

Le montant des charges financières est de 128 055 €. Dont 99889 € au titre des charges d'intérêts sur emprunts. .

Charges et produits exceptionnels

Le montant des produits exceptionnels est de 886 278 €, dont 650 000 € de produits de cessions de l'immeuble 6 rue des jumeaux, de 116 810 € de quote-part de subvention virée au résultat.

Le montant des charges exceptionnelles est de 264 222 €, dont 112 834 € de VNC de l'immeuble 6 rue des jumeaux, et 21 351 € d'abandon de créances en faveur de Soliha AIS Pays d'Oc.

Fonds Dédiés

Le montant des ressources non utilisées au 31/12/2020 sont de 2 934 €

Transfert de charges

Le montant des transferts de charges est de 185 432 €, Ce montant correspond au remboursement des assurances (travaux, condamnation tribunal, sinistre, chèques énergie...), pour un montant de 28 655 €, au remboursement des formations et contrats aidés pour un montant de 24 157 € et du chômage partiel reçu pour un montant de 132 620 €.

IV- AUTRES INFORMATIONS**Rémunération des dirigeants non-salariés**

En application de la Loi 2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous vous informons que le montant global des rémunérations brutes et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants au sens de L. 3111-2 du Code du travail s'élève à 0 euros pour l'exercice 2020. Aucune rétribution n'est allouée aux dirigeants bénévoles (membres du bureau et du conseil d'administration).

Engagements financiers

Engagements financiers donnés :

- Subventions d'investissement : 1 079 432 € reçus de l'Etat, qui seraient à reverser si les logements acquis avec ces subventions étaient revendus à des organismes autres que l'Etat ou les collectivités publiques.
- SOLIHA Haute Garonne à « un privilège du prêteur de deniers » pour un montant de 1 500 000 € avec la Caisse d'Epargne.
- SOLIHA Haute Garonne à « un privilège du prêteur de deniers » pour un montant de 550 000 € avec le Crédit Coopératif.
- SOLIHA Haute Garonne à « un privilège du prêteur de deniers » pour un montant de 724 782 €, promesse d'affectation hypothécaire pour 37 259 € et une Hypothèque immobilière conventionnelle pour un montant de 200 000 € avec le Crédit mutuel.
- SOLIHA Haute Garonne à « une garantie pour sûreté de créance » pour un montant de 299 000 au moyen d'une Hypothèque de 1^{er} rang au profit du Groupe CILEO.
- SOLIHA Haute Garonne à « un privilège du prêteur de deniers » pour un montant de 335 000 € avec la Caisse d'Epargne.

Engagements financiers reçus :

Prêteurs	Garanties Reçus	Garants des prêts					VILLE DE LAVELANET
		TOULOUSE METROPOL E	CONSEIL DEPARTEMENTAL	COMMUNE BAGNERES LUCHON	CAISSE DE GARANTIE LOGEMENT LOCAL CGLLS	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLMES	
Action Logement Immeuble St Honest	100 000 €	50 000 €	50 000 €				
Action Logement Immeuble la Pichounelle	100 000 €	50 000 €	50 000 €				
CDC Immeuble la Pichounelle	280 000 €	140 000 €	140 000 €				
CDC Immeuble St Honest	220 000 €	110 000 €	110 000 €				
CDC Immeuble Le Vicariat	155 000 € 91 000 €		172 200 €	73 800 €			
Action Logement 34 rue Azemar	30 000 €		21 000 €	9 000 €			
CDC 34 rue Azemar	105 840 € 26 460 €		74 088 € 18 522 €	31 752 € 7 938 €			
CDC 22 rue Gambetta	560 960 € 140 240 €		392 672 € 98 168 €		168 288 € 42 072 €		
Action Logement St CHRISTOPHE	25 000 € 75 000 €	25 000 € 75 000 €					
CDC St CHRISTOPHE	122 261 € 43 819 € 369 419 € 164 842 €	122 261 € 43 819 € 369 419 € 164 842 €					
CDC LAVELANET	269 133 € 253 659 € 144 948 €					188 393 € 177 561 € 101 464 €	80 740 € 76 098 € 43 484 €
CDC LAMOTHE LANGON	409 862 € 251 791 €	409 862 € 251 791 €					
Action Logement Lamothe Langon	50 000 €	50 000 €					

Infos Ressources humaines :

Effectif salarié	2019	2020
effectif au 31 décembre	68	57
dont CDD	19	9
effectif moyen	61,67	60,17
ETP moyen	60,10	58,29

IMMOBILISATIONS

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes fin d'exercice
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	virt.poste à p	cessions/rebut	

INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement						
	Autres	94 966		1 533			96 500
	Total	94 966		1 533	0	0	96 500

CORPORELLES	Terrains	25 154					25 154
	Constructions sur sol propre	9 180 881		14 091	127 584	423 015	8 644 373
	sur sol d'autrui	1 509 760			17 117		1 492 643
	install. Agenc. Aménag	0					0
	Install.technique, mat.et outillage	4 958					4 958
	Install. Agenc. Aménagements divers	137 418		7 464			144 882
	Materiel de transport	176 133		8 800			184 933
	Materiel de bureau, mobilier	194 242		2 275			196 517
	Mobilier	15 681		2 473			18 154
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	601 759		513 059			1 114 817
	Avances et acomptes						0
	Total	11 845 986	0	548 161	144 701	423 015	11 826 431

FINANCIERS	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	39 833				762	39 070
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres dettes financières	85 586		338		1 768	84 156
	Total	125 418	0	338	0	2 530	123 226

TOTAL	12 066 370	0	550 033	144 701	425 545	12 046 157
--------------	-------------------	----------	----------------	----------------	----------------	-------------------

AMORTISSEMENTS

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin d'exercice
		Augmentations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement, de recherche et de développement			
	Autres	63088	24425	87513
	Total	63088	24425	0
CORPORELLES	Constructions sur sol propre	1806220	299809	323296
	sur sol d'autrui	863957	43942	754
	install. Agenc. Aménag	0		
	Install. technique, mat. et outillage	4475	140	
	Install. Agenc. Aménagements divers	44026	13996	
	Matériel de transport	149145	20284	
	Matériel de bureau, mobilier	119156	26449	
	Mobiliers	2380	1584	
	Emballages récupérables et divers			
	Total	2989359	406203	324050

Ventilation des dotations aux amortiss.de l'exercice

	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres	24425		
Total	24425	0	0
Constructions sur sol propre	299809		
sur sol d'autrui	43942		
install. Agenc. Aménag	0		
Install. technique, mat. et outillage	140		
Install. Agenc. Aménagements divers	13996		
Matériel de transport	20284		
Matériel de bureau, mobilier	28033		
Mobilier logements			
Emballages récupérables et divers			
Total	406203	0	0

PROVISIONS

		début d'exercice	Augmentations	Diminutions	fin d'exercice
PROV.REGLEMENTEES	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour fluctuation des cours				
	Provisions pour amortiss.dérogatoires				
	Autres provisions				
	Total				
PROV.RISQUES & CHARGES	Provisions pour litiges	0		0	0
	Provisions pour garanties données aux clients				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Provisions pour impôts				
	Provisions pour renouvellement immobilisations				
	Provisions pour gros entretiens	197 849	45 080	34 717	208 212
	Provisions pour réparat° logts PP	0			0
	Provisions pour ch.soc.& fiscales s/cp				
	provisions pour indemnité Départ Retraite	104 567	1 291		105 858
	Autres provisions				0
	Total	302 416	46 371	34 717	314 070
PROV.DEPRECIATION	provisions incorporelles				
	sur corporelles		114 255		114 255
	immobilisations titres de participation				0
	aut.immob.financieres				
	Provisions sur stocks				
	Provisions sur clients	340 040	171 581	106 493	405 128
	Provisions sur autres	1 547	3 311	4 858	0
	Total	341 587	289 147	111 351	519 383
TOTAL GENERAL		644 003	335 519	146 068	833 454
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	217 953	141 211	
		- financières	3 311	4 858	
		- exceptionnelles			

CREANCES ET DETTES

	31/12/2020	1an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	84 156		84 1
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 567 634	1 567 634	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	189 031	189 031	
Subventions à recevoir	69 569	69 569	
Divers	138 164	138 164	
Groupe et associés			
Produits à recevoir			
Charges constatées d'avance	19 006	19 006	
Total	2 067 560	1 983 404	84 1
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

	31/12/2020	1an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes ets de crédit à 1 an max.				
Emprunts & dettes ets de crédit à + d'1 an	3 110 013	77 466	334 001	2 698 5
Emprunts & dettes financières divers	5 238 455	189 377	370 676	4 678 4
Avances et acptes reçus sur cdes en cours	0	0		
Fournisseurs & comptes rattachés	294 935	294 935		
Personnel et comptes rattachés	166 499	166 499		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	301 936	301 936		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	58 367	58 367		
Dettes sur immobilisations				
Impôts à la Source	7 980	7 980		
Autres impôts, taxes versements assimilés	66 086	66 086		
Groupe et associés				
Autres dettes	493 498	493 498		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	105 162	105 162		
Total	9 842 931	1 761 307	704 677	7 376 9
Emprunts souscrits en cours d'exercice	850 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	-470 133			
Emprunts dettes associés (pers.physiques)				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES
subventions de fonctionnement affectées

Conventions	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194) A	Utilisation en cours de l'exercice (compte 7894) B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressour.affectées (compte 6894) C	Fonds restés à engage en fin d'exercice D = A-B+C
TRANSITION 2018 (10 000 logts accompagnés)	-	-	-		-
TRANSITION 2019	75 908,00	75 908,00	75 908,00		-
PLATEFORME 2019	44 900,00	34 111,00	34 111,00		-
TRANSITION 2020	15 181,00			2 933,60	2 933,6
TOTAL	135 989,00	110 019,00	110 019,00	2 933,60	2 933,6

Observation sur les fonds dédiés :